

À l'attention des usagers de la Voie Verte Rive Ouest



ALERTE TRAVAUX



SEVRIER : Fermeture de la Voie Verte entre le Chemin du Crêt Saint Martin et la route des Grands Prés

De OCTOBRE 2025 à AVRIL 2026



Les élus du SILA en concertation avec la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) et les Maires des communes concernées ont acté la réalisation des travaux d'élargissement de la Voie Verte en rive Ouest, entre Sevrier et Doussard.

Le Conseil Départemental de la Haute Savoie soutient ce projet s'inscrivant dans sa stratégie déclinée dans son plan départemental « Haute Savoie Vélos Voies Vertes », qui définit les orientations stratégiques en matière d'aménagements cyclables et de valorisation des itinéraires doux à l'échelle du territoire.

L'élargissement de l'itinéraire cyclable s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer la sécurité et le confort des usagers, à fluidifier les déplacements et à renforcer l'attractivité touristique du territoire. Ce projet répond également aux enjeux environnementaux et aux objectifs de transition écologique portés par les collectivités partenaires.

L'Infrastructure Tour du lac du SILA dite Voie Verte enregistre aujourd'hui plus de **1 500 000 passages par an** sur les sections les plus fréquentées. Ce niveau de fréquentation témoigne de son succès mais souligne également la nécessité d'adapter l'aménagement aux usages actuels, notamment en matière de sécurisation des flux, de cohabitation entre les différents modes de déplacement et de qualité des espaces publics.

Le projet d'élargissement prévoit de porter la **largeur cyclable de 3,2 mètres à 5 mètres** avec la création d'une **bande piétonne unilatérale de 1,3 mètres** avec l'aménagement d'aires de services et adaptation des ouvrages d'art pour intégration de passerelles piétonnes.

Le SILA lance la **seconde tranche des travaux d'élargissement de la Voie Verte en rive Ouest du lac d'Annecy**.

Cette nouvelle phase concerne un **linéaire de 2,3 km sur le territoire de la commune de Sevrier**. Elle s'inscrit dans la continuité de la première tranche des travaux de 1,3 km réalisée en 2024/2025.

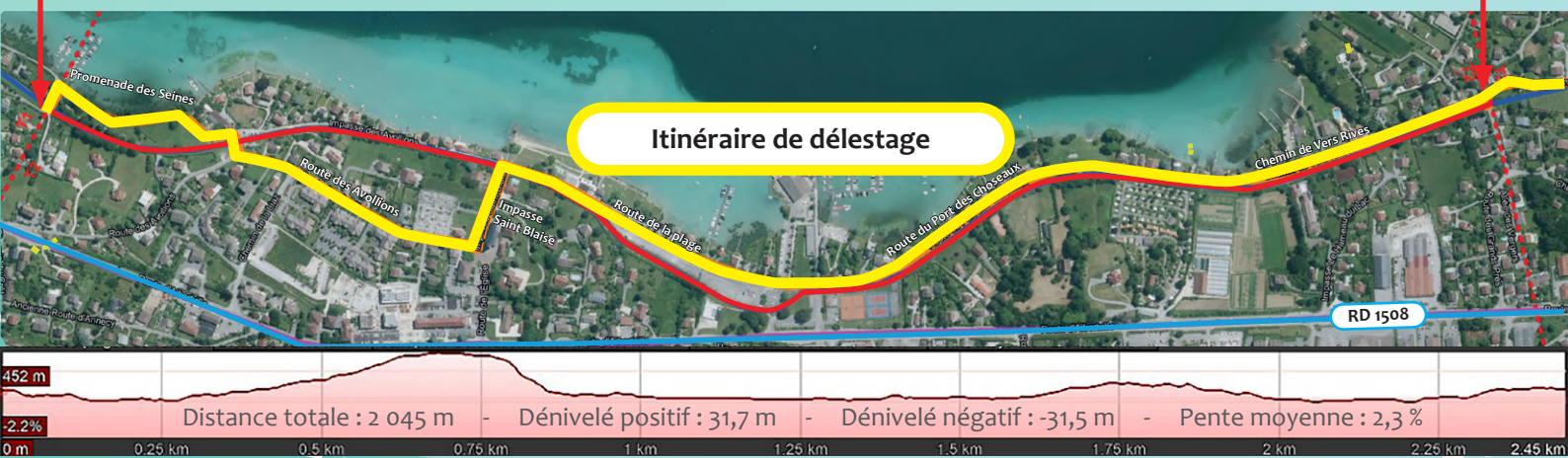


Une **dévi**ation par la promenade des Seines au niveau du « **chemin du Crêt Saint Martin - carrefour du Poisson Rouge** » sera mise en place dès le 13 octobre

DU LUNDI 03/11/2025 AU VENDREDI 17/04/2026
LA CIRCULATION SERA TOTALEMENT INTERROMPUE
POUR L'ENSEMBLE DES USAGERS (piétons, cyclistes, trottinettes, etc.)

sur la section comprise entre le **Point Kilométrique (PK) 4,32 – Chemin du Crêt Saint-Martin,**
et le **PK 6,40 – Chemin des Grands Prés**





En concertation avec la Commune de Sevrier, un itinéraire de délestage sécurisé et balisé a été mis en place afin d'assurer la continuité des déplacements pendant la durée des travaux.

Ce parcours débute au niveau du chemin du Crêt Saint-Martin, emprunte la promenade des Seines, puis la route des Avollions jusqu'à l'impasse Saint-Blaise (présentant un dénivelé de 10 mètres sur 240 mètres de linéaire), avant de rejoindre la route de la plage, le chemin du port des Choseaux, la plage du Clos Berthet (où une piste temporaire sera aménagée), et enfin le chemin vers Rives, grâce à l'accord de plusieurs propriétaires permettant le passage par des voies privées.

Cet itinéraire alternatif est conçu pour garantir la sécurité de tous les usagers de la Voie Verte. Il pourra évoluer en fonction des différentes phases du chantier.



Merci de **suivre la signalisation** présente sur le chantier.

La promenade des Seines restera accessible. Toutefois, une signalisation spécifique sera mise en place afin d'informer les riverains des précautions à prendre lors de l'emprunt de cette voie avec leurs véhicules.

Nous invitons l'ensemble des usagers du bord du lac à faire preuve de la plus grande prudence lors de leurs déplacements sur ces voiries partagées.

Ce projet intègre **l'aménagement des aires de service**, implantées à intervalle régulier pour pouvoir s'arrêter correctement et avoir accès à des services adaptés (arceaux pour vélo, bancs, point d'eau, sanitaires et agrès sportifs pour les aires les plus importantes).



Aire du Crêt St Martin

(PK 4.0 - travaux gérés par le SILA et la commune de Sevrier)

Aire des Avollions

(PK 4.3 - travaux gérés par le SILA)

Aire de la Plage de Sevrier

(PK 4.8 - travaux gérés par la commune de Sevrier)

Aire du Port de Sevrier

(PK 5.2 - travaux gérés par le SILA)



Montant des travaux

2 330 000 € HT

50% financés par



50% financés par

